

ANGORA TURC



L'angora turc est un chat de taille moyenne, équilibré et gracieux. Il a une belle robe soyeuse qui scintille à chaque mouvement qui contraste avec un corps long et ferme sous la robe.

I – CORPS / CONFORMATION (40)

(30) CORPS – De taille moyenne, toutefois, l'équilibre global, la grâce et la finesse de l'ossature sont plus importants que la taille réelle. Les mâles peuvent être légèrement plus gros que les femelles. Le corps est long et mince, possédant une profondeur supérieure à la largeur ; donc ovale plutôt que rond (non tubulaire). Les épaules ont la même largeur que les hanches. Le derrière est légèrement plus haut que les épaules. Ossature fine et une musculature ferme.

(5) PIEDS ET PIEDS - Jambes longues avec les jambes postérieures plus longues que celles avant. Les pieds sont petits, ronds et délicats. Les poils entre les orteils sont désirés.

(5) QUEUE - Longue et fuselée. Une base large à une extrémité étroite, avec une fourrure pleine.

II – TÊTE (40)

(10) VISAGE - De taille petite à moyenne, en équilibre avec la longueur du corps, des jambes et de la queue. Forme en « V » mi-longue et lisse. Nez moyen long. Le menton est légèrement arrondi et forme une ligne perpendiculaire avec le nez. Le museau est une continuation des lignes lisses de la forme en « V », sans patons prononcés, ni dénivellation derrière les patons (pinch). Nez mince, gracieux et plutôt long.

(5) PROFIL– La tête est formée de deux plans: un dessus de tête plat et la ligne du nez se rejoignant sous un angle légèrement supérieur à la ligne des yeux. Pas de rupture (break).

(15) OREILLES– Grandes, larges à la base, pointues et touffues. Placées près l'une de l'autre, hautes sur la tête, verticales et dressées.

(10) YEUX - Grand, en forme d'amande, légèrement incliné vers le haut, avec expression ouverte.

III – ROBE/TEXTURE (10)

Sans sous poil. La longueur du poil sur le corps varie, mais la queue et la collerette doivent être longues, complètes, d'une texture fine et avoir un aspect soyeux. Des « pantalons » devraient être apparents sur les pattes arrière.

IV – COULEURS (5)

(5) COULEUR - Toutes les couleurs doivent être considérées de valeur égale. Des défauts de couleur, tels que des lignes sur les jambes chez les chats ombragés ou fumés, sont souvent présents chez les chats plus jeunes, mais disparaissent progressivement en raison de la façon dont les couleurs se développent et sont exprimées dans cette race. Les médaillons et les boutons blancs ne doivent pas être pénalisés, les couleurs franches sont préférées.

COULEUR DES YEUX - Il n'y a pas de relation entre la couleur des yeux et la couleur de la robe et chaque couleur des yeux peut inclure de nombreuses variations dans son spectre défini, en particulier à

mesure que les chats vieillissent. Bien qu'aucun point ne soit attribué à la couleur des yeux, des couleurs les plus profondes et plus riches sont souhaités. Les chats aux yeux vairons devraient avoir une profondeur de couleur similaire dans les deux yeux.

V – ÉQUILIBRE ET BIEN-ÊTRE (5)

Bien proportionné physiquement avec une apparence gracieuse et souple.

PÉNALITÉS

Corps massif ou trapu
Queue courte
Yeux ronds
Manteau court

DÉDUCTION

1-3
1-3
1-3
1-3

REFUS DE TOUT TITRE

Corps cobby

Tout autre critère de refus, tel que prescrit dans la Préface générale

COULEURS RECONNUES

Pour connaître la liste complète, vous référer à la Liste des couleurs et patrons.

• • •

ORIGINE DE LA RACE : Naturel

EXIGENCE D'ENREGISTREMENT : F1 Autorisé s'il est prouvé que le chat provient du pays d'origine.

EXIGENCE D'EXPOSITION : F2

ANCÊTRES PERMIS : Angora turc

ACCOUPEMENT PERMIS: Angora turc